



Master Droit public

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit public. 2009, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02040336

HAL Id: hceres-02040336

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040336>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : VERSAILLES

Établissement : Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines

Demande n°S3100019056

Domaine : Droit, sciences de gestion, sciences politiques

Mention : Droit public

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Les objectifs scientifiques et pédagogiques sont très bien définis. Les objectifs professionnels et les débouchés sont très bien appréhendés et détaillés pour les parcours professionnels, plus limités pour les parcours Recherche.

Le positionnement dans l'environnement est peu précisé, sauf pour certains parcours professionnels.

L'adossement à la recherche paraît bon dans l'ensemble.

La cohérence des parcours LMD n'est pas mise en évidence. Elle est également peu précisée de manière transversale, sauf pour le master Droit/LCL Anglais.

L'ouverture internationale est correcte du point de vue des mobilités étudiantes, mais elle est peu précisée pour les partenariats avec des universités étrangères ou des « institutionnels » (cf. Master «Droit international et européen»).

Le responsable de la mention dispose d'une spécialisation en droit européen et communautaire. L'équipe pédagogique est bonne, quelle que soit la spécialité considérée.

La part tronc commun / options est correcte mais n'apparaît pas clairement dans la présentation globale.

Les contenus paraissent cohérents, mais sont peu détaillés s'agissant du M1.

Les aspects professionnalisants sont satisfaisants. Les aspects formation à la recherche paraissent (trop) classiques ; ils sont paradoxalement plus convaincants dans les parcours Professionnel que dans les parcours Recherche.

Les liens avec les autres écoles ou institutions sont corrects.

L'évaluation des enseignements et des UE existe mais semble variable selon les différentes spécialités.

Les flux constatés et attendus font l'objet de chiffres, mais peu de commentaires : comment s'explique par exemple la baisse des effectifs en M1 à partir de 2006-2007 ?

Le bilan du devenir des étudiants depuis la création du master est peu précisé de façon transversale. Ce bilan est plus convaincant spécialité par spécialité, avec un bémol cependant pour les parcours Recherche, notamment en droit international et européen.

La qualité des informations est globalement bonne (avec des imprécisions toutefois au niveau global et selon les spécialités de la mention). La présentation générale est toutefois assez complexe et l'offre de formation n'apparaît pas clairement au premier regard.



- Points forts :
 - Les équipes pédagogiques quelle que soit la spécialité.
 - Richesse et cohérence de l'offre de formation de la mention.
 - Les parcours professionnels (notamment droit immobilier et droit des contentieux publics) du fait de leur offre de formation, de la qualité des intervenants, des aspects professionnalisants et des liens entretenus avec l'échelon local.
 - La prise en compte des langues via le double master LCL / Anglais.
- Points faibles :
 - Les parcours Recherche : à la lecture du dossier, la spécialité «Droit international et européen» manque d'originalité, que ce soit dans son offre de formation, ses modalités de formation à la recherche et ses aspects professionnalisants (pour les étudiants ne poursuivant pas en doctorat). Quelle peut être par ailleurs, l'attractivité réelle du parcours recherche « droit politique » dont la création est demandée ?
 - Le parcours Professionnel «carrière publique / métier du politique» est convaincant dans ses objectifs et son offre de formation mais il y a un risque de concurrence avec d'autres formations locales et nationales.
 - Les flux constatés et attendus. Dans l'ensemble, assez faibles en M1 (53 en 2006, 58 en 2007) avec une nette baisse à partir de 2006. Faible pour la spécialité «Droit international et européen».

Avis par spécialité)

Droit immobilier public

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Le projet est original, mais la spécialité recherche de la formation suscite quelques interrogations.

- Points forts :
 - Equipe pédagogique renforcée par des intervenants extérieurs de qualité.
 - Originalité du projet pédagogique et de l'offre de formation.
 - Aspects professionnalisants et partenariats locaux qui augmentent la possibilité de trouver des stages.
 - Le suivi du devenir des étudiants et l'évaluation précise de la spécialité par ces derniers.
- Points faibles :
 - La «dimension européenne» n'apparaît pas clairement dans l'offre de formation (marché public, concurrence, environnement...). Est-elle transversale aux différentes matières enseignées ?
 - Quelques hésitations quant à la légitimité ou justification de la spécialité recherche. Selon le dossier, elle correspond à une « forte demande » et est effectivement peu concurrencée par des offres équivalentes aussi spécifiques. Mais le dossier ne comprend pas de flux attendus, même à titre indicatif.
 - Risque de concurrence (en interne comme en externe) avec des offres moins spécialisées.
- Recommandation :
 - Fournir davantage d'informations quant à la spécialité recherche afin de justifier son attractivité, notamment par rapport à d'autres Masters recherche en droit public interne plus généralistes.

Carrières publiques, métiers du politique, méthodes de recherche et droit politique

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Le projet est cohérent, mais il reste des incertitudes, en particulier sur l'attractivité du parcours professionnel; le parcours Recherche souffre du même manque de visibilité.



- Points forts :
 - Le responsable et l'équipe pédagogique.
 - Le projet scientifique et l'offre de formation riche et a priori adaptée à l'objectif comme aux débouchés professionnels (concours de la fonction publique nationale et territoriale, collaborateur politique).
 - Les aspects professionnalisants cohérents et plutôt bien adaptés aux besoins du marché du travail, synergie annoncée avec le parcours recherche (si création).
- Points faibles :
 - Pour le parcours professionnel (notamment option «Carrières Publiques»), il y a un risque de concurrence avec des formations plus «prestigieuses» (Sciences Po, IEP de province...) ou avec des centres de formation aux concours d'autres universités. Cela pourrait limiter l'attractivité de ce parcours (même si les effectifs ont augmenté sur deux ans) ou affaiblir le niveau global des étudiants recrutés.
 - Pour le parcours Recherche (création demandée), risque de manque de visibilité et de concurrence en externe (avec d'autres universités parisiennes) et éventuellement en interne.
- Recommandation :
 - Insister davantage sur ce qui permettra aux deux parcours (pro / recherche en cas de création) de conserver et/ ou gagner en attractivité face à des formations locales ou nationales concurrentes.

Droit des contentieux publics

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Le dossier est clair et convaincant ; la spécialité semble particulièrement adaptée aux besoins du marché du travail.

- Points forts :
 - Equipe pédagogique renforcée par des intervenants extérieurs de qualité.
 - Originalité du projet pédagogique et de l'offre de formation (une des rares en France centrée sur les seuls contentieux publics).
 - Aspects professionnalisants (stages, interventions de professionnels qualifiés), les partenariats locaux professionnels augmentant la possibilité de trouver des stages.
 - Du point de vue de la recherche, association possible des étudiants à l'élaboration des chroniques au JCP-A.
- Points faibles :
 - Pas de résultats des évaluations des étudiants.
 - Les flux d'étudiants et les indications quant à leur devenir professionnel auraient pu être davantage précisés et commentés. Concrètement, quels sont les exemples d'emplois trouvés «dans la spécialité». Comment s'explique le fort taux de succès (entre 0 et 1 recalé) à la sortie du Master ?
- Recommandations :
 - Donner des exemples d'emplois trouvés par les étudiants.
 - Sans renoncer à la spécialisation «contentieux publics» qui fait la spécificité du présent Master, n'y aurait-t-il pas intérêt à proposer aux étudiants (à titre optionnel) une ou deux matières de contentieux «privés» ?

Droit international public et européen

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Cette spécialité est cohabilitée avec l'Université de Paris XI. L'ouverture à l'international apparaît très limitée, les aspects professionnalisants sont succincts.



- Points forts :
 - Equipe pédagogique (du fait notamment de la co-habilitation avec Paris XI).
 - Les objectifs scientifiques et pédagogiques, corrects quoique assez classiques.
 - L'apport potentiel (en termes qualitatif et quantitatif) des étudiants du «M1 LCL Anglais».

- Points faibles :
 - Les indications chiffrées lacunaires (ou mal présentées) sur les flux d'étudiants (passés et attendus) ainsi que sur le devenir des étudiants.
 - Les modalités d'évaluations guère explicitées, tout comme d'ailleurs l'ouverture internationale.
 - Les aspects professionnalisants de la spécialité, apparemment limités à la participation des étudiants à des concours de plaidoirie. De fait, les débouchés (hors recherche doctorale) n'apparaissent pas clairement.

- Recommandations :
 - En l'état du dossier, cette spécialité n'apparaît pas très originale. Dès lors, son attractivité peut apparaître limitée du fait notamment de la concurrence de spécialités équivalentes dans d'autres universités du secteur.
 - Par ailleurs, l'offre de formation peut apparaître trop généraliste (droit international, communautaire, CEDH). Même si l'étude du contentieux sert de «fil rouge», n'y a-t-il pas intérêt à se recentrer ou du moins à développer une spécialisation plus marquée ?
 - Bien qu'étant un master recherche, les aspects professionnalisants apparaissent assez atrophiés : apparemment pas de possibilité de stages dans les institutions internationales ou européennes, pas d'intervenants professionnels mentionnés. On peut s'interroger sur le devenir des étudiants qui ne seraient pas amenés à prolonger en doctorat.

Commentaire et recommandations

Dans l'ensemble, la Mention «droit public» à évaluer est très convaincante. Elle est cependant essentiellement tirée vers le haut par des parcours professionnels cohérents, bien pensés et apparemment attractifs.

Les parcours Recherche laissent davantage sceptiques.

Il conviendrait peut-être de réfléchir à l'opportunité d'avoir à terme trois parcours recherche : «droit européen», «droit immobilier public» et «droit constitutionnel / politique» (si création).

En outre, l'originalité du parcours Recherche «droit international et européen» (seul parcours de recherche pure) devrait être accentuée (du moins mieux précisée dans le dossier) de façon, d'une part, à se distinguer de la «concurrence» (davantage cibler l'offre de formation) et, d'autre part, à offrir une alternative aux étudiants ne poursuivant pas en doctorat (possibilité de stages dans les institutions internationales et européennes, voyage d'étude, intervention de professionnels).